



NOTRE ENGAGEMENT POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Rapport sur
les recommandations
des jeunes Canadiens
2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

3	Reconnaissance du territoire
3	À propos de Les enfants d'abord Canada
4	Remerciements
5	À propos des rédacteurs
6	Glossaire des termes clés
7	Recommandations de la politique du PJC
10	Pourquoi ce rapport est-il important?
11	Les sujets discutés par les jeunes
12	La santé mentale
13	Le changement climatique
15	Les déchets et la pollution
	La discrimination systémique
15	Le racisme anti-Noir
16	Le capacitisme
17	La vérité et la réconciliation
18	Le racisme anti-asiatique
20	La discrimination 2SLGBTQI+
20	La pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire
21	La justice pour la jeunesse
22	La représentation des jeunes
23	Conclusions et prochaines étapes
24	L'histoire de YCP
25	Références

LA RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Enfants d'abord Canada est une organisation nationale et notre personnel est actuellement situé à Ottawa, Calgary et Toronto. Dans un esprit de réconciliation, nous reconnaissons que nous vivons, travaillons et jouons sur :

les territoires traditionnels et non cédés des Algonquins Anishnaabeg;

les territoires traditionnels non cédés des Algonquins Anishnaabe; les territoires traditionnels de la Confédération des Pieds-Noirs (Siksika, Kainai, Piikani), les Tsuut'ina, les nations de l'Île Nakoda, la Nation métisse (Région 3), et toutes les personnes qui habitent dans la région du Traité n° 7 dans le sud de l'Alberta;

le territoire traditionnel de nombreuses nations, dont les Mississaugas du Crédit, les Anishnaabe, les Chippewa, les Haudenosaunee et les Wendat, et où vivent de nombreuses Premières nations, des Inuits et des Métis divers - couverts par le traité 13 signé avec les Mississaugas du Crédit, et les traités Williams signés avec de multiples bandes de Mississaugas et de Chippewas;

À PROPOS DE LES ENFANTS D'ABORD CANADA

Les enfants d'abord Canada est un organisme national sans but lucratif qui sert comme voix forte, efficace et indépendante pour les 8 millions d'enfants au Canada. Il combine la force de plusieurs organisations et individus engagés à améliorer la vie des enfants au Canada, y compris les organismes de bienfaisance et les hôpitaux pour enfants, les centres de recherche, le gouvernement, les entreprises, les leaders dans la communauté et les enfants eux-mêmes. Visitez <https://childrenfirstcanada.org/fr/> pour plus d'information.

REMERCIEMENTS

Le Parlement des jeunes Canadien(ne)s (PJC) a été développé et lancé avec succès grâce aux efforts de plusieurs individus :

- Sara Austin, fondatrice et directrice générale de Les enfants d'abord Canada et l'équipe de l'organisation : Andy Hon Bong Lee (Coordonnateur de l'engagement des jeunes), Nketti Johnson-Taylor (Directrice de la recherche et des programmes), et Stephanie Mitton (Conseillère en relations gouvernementales); et les jeunes personnes embauchées pour soutenir le programme PJC : Kamil Kanji, Vanessa Hagan, Mélissa Sum Wah, Sarelle Sheldon, Madison Larkin, Shana Hutchinson, and Atifa Fazal, qui ont passé plusieurs heures à planifier et exécuter les événements. Nous voulons remercier l'équipe du personnel de l'organisation d'avoir abordé le PJC avec dévouement afin de fournir une plateforme permettant aux jeunes Canadien(ne)s d'exprimer leurs opinions. En plus, un gros merci à Sara, Nketti, Stephanie et Andy – qui ont révisé ce document avec tellement de respect pour maintenir nos voix comme jeunes personnes.
- Les membres du comité directeur du PJC, composé de jeunes à travers le Canada, qui se sont engagés aux rencontres hebdomadaires pour développer et améliorer le PJC.
- Les animateurs du PJC. Sans leur leadership et leur soutien, ces événements ne seraient pas possibles.

Nous voulons aussi remercier tous les conférenciers invités, les gardiens des connaissances traditionnelles et les Aînés autochtones qui ont enseigné et partagé leurs histoires inspirantes.

En plus, nous avons été reconnaissants des membres du parlement qui nous ont rejoint pour écouter aux inquiétudes des jeunes, ainsi que pour fournir des rétroactions directes.

Dernièrement, nous voulons remercier les centaines de participants qui ont rendu le PJC possible. Sans la passion, l'engagement, et le dévouement de tous les membres du Parlement des jeunes Canadien(ne)s, ce rapport ne serait pas possible.

Les opinions exprimées dans ce document, ainsi que les documents de recherche, les articles et les rapports correspondants sont une réflexion des opinions de nos rédacteurs et les jeunes personnes qui font partie du Parlement des jeunes Canadien(ne)s et ne reflètent pas nécessairement les valeurs ou opinions de nos promoteurs ou de Les enfants d'abord Canada.

REMERCIEMENTS AUX PROMOTEURS, PARTENAIRES ET PARTISANS

Les enfants d'abord Canada veut remercier le soutien financier généreux du **Gouvernement du Canada** et **la Fondation Gail O'Brien**.

Nous voulons aussi remercier toutes nos partenaires pour leur contribution au Parlement des jeunes Canadien(ne)s :

- L.I.G.H.T,
- La Commission de la santé mentale du Canada,
- L'Initiative Black North,
- eQuality,
- Roots to Harvest
- Youth Empowering Youth
- Assembly of Seven Generations
- In This Together

conçu par Andy Lee
Toutes les photos et illustrations © Children First Canada

Extraits de cette publication ([à childrenfirstcanada.org/campaign/young-canadians-parliament/](http://childrenfirstcanada.org/campaign/young-canadians-parliament/)) peut être reproduit avec mention de la source. Les demandes d'utilisation de parties plus importantes ou de la publication complète doivent être adressées à Les enfants d'abord Canada.

Proposition de citation: **Children First Canada. Notre Engagement Aujourd'hui et Demain : Rapport sur les Recommandations des Jeunes Canadiens 2021-2022.**

À PROPOS DES RÉDACTEURS DE CE RAPPORT

Débutant en automne de 2021, nous, les quatre Ambassadrices de jeunes – Estelle, Katie, Kiah et Melissa – ont travaillé ensemble pour rédiger ce rapport. Nous avons appliqué nos différentes connaissances à ce texte : de la santé mentale, à la représentation des jeunes, au racisme systémique, etc. Nous avons aussi joué un rôle central dans la planification des événements du PJC.

Comme Ambassadrices de jeunes, nous nous engageons à être un pont de communication entre Les enfants d'abord Canada et les jeunes au Canada. Nous promouvons les événements sur nos réseaux extérieurs, y compris sur les médias sociaux. Enfin, nous incarnons notre rôle en dehors de nos engagements avec l'organisation. Nous sommes des jeunes activistes dans nos communautés, et nous avons l'honneur de vous présenter le présent rapport. Vous trouverez ci-dessous une biographie détaillée de chacune de nous.

ESTELLE KIM



Estelle Kim (she/elle) vient de Calgary, Alberta, dans la région du Traité 7 au Sud de l'Alberta et fréquente actuellement l'Université de Toronto. Elle travaillait auparavant comme Activatrice de la jeunesse pour la Journée nationale de l'enfant avec Les enfants d'abord Canada afin de promouvoir l'importance et la célébration de la Journée nationale de l'enfant à travers le Canada. Comme animatrice du PJC et membre du comité directeur, Estelle croit que le PJC est une plateforme puissante qui donne aux jeunes l'opportunité d'animer des discussions avec les autres jeunes citoyen(ne)s et défenseurs, ainsi que ceux qui ont le pouvoir de faire et de changer les politiques. Elle passionnée à soutenir les jeunes Canadien(ne)s et à s'assurer que les jeunes sont vus et entendus part rapport aux enjeux qui les sont importants.

KIAH HENEKE-FLINDALL



Kiah Heneke-Flindall (she/elle) a 19 ans, et elle étudie présentement les sciences à l'Université Dalhousie sur le territoire traditionnel des Mi'kmaq, aussi connu comme Halifax, N.-É. Kiah défend les droits des jeunes avec Les enfants d'abord Canada depuis plus de 5 ans, en animant les discussions avec des groupes de jeunes inspirants aux événements comme la Journée nationale de l'enfant, la création de la Charte canadienne des enfants ainsi que les sessions d'engagement en ligne afin d'établir un Commissaire fédéral à l'enfance et à la jeunesse. En 2019/2020, elle a joint le PDG Sara Austin dans des réunions avec les parties prenantes à la colline du parlement pour défendre les droits des jeunes dans la prise de décision du gouvernement et pour rallier le soutien pour le Parlement des jeunes Canadien(ne)s (PJC) – un projet dont elle est maintenant ravie de voir en action!

KATIE FERNANDEZ



Katie Fernandes, avec les pronoms she/elle et âgée de 17 ans, est une ambassadrice de jeunes qui habite sur le territoire traditionnel et les terres de traité des Mississaugas de la Première Nation de Credit; c'est aussi connu comme Mississauga, ON. Son travail avec le Parlement des jeunes Canadien(ne)s (PJC) a contribué grandement aux développements du présent rapport avec son expérience du passé comme animatrice du PJC. Elle espère continuer à soulever les voix des jeunes en commençant ses études en sciences politiques et administration publique à l'Université d'Ottawa.

MÉLISSA SUM-WAH



Mélissa Sum Wah (she/elle) vient de Gatineau, QC, le territoire non cédé du peuple Algonquin Anishinabeg. Une étudiante au premier cycle dans le Programme de double licence entre Sciences Po et l'Université de Columbia, elle spécialise dans les droits humains. Melissa fait partie de l'organisation depuis le lancement du PJC en été de 2020, ayant maintenant travaillé sur la première et la deuxième édition du projet PJC. Ce que Melissa préfère dans son travail pour Les enfants d'abord Canada c'est d'animer des discussions avec les jeunes par rapport aux questions qui leur tiennent à cœur. Son expérience comme animatrice comprend le PJC, ainsi que les séances d'engagement avec l'honorable Rosemary Moodie, sénatrice. Elle croit que les jeunes sont plus sages que leur âge, et elle espère que ce rapport montrera au gouvernement à quel point les idées des jeunes peuvent être précieuses.

Le rapport a été édité par le personnel suivant de Les enfants d'abord Canada :

Sara Austin, Fondatrice et PDG

Nketti Taylor-Johnston, Directeur de la recherche et des programmes

Stephanie Mitton, Consultant en relations gouvernementales

Andy Hon Bong Lee, Coordinateur de l'engagement des jeunes

GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

LE CAPACITISME peut être défini comme un système de croyances, analogue au racisme, au sexisme ou à l'âgisme, qui considère que les personnes ayant une incapacité sont moins dignes de respect et de considération, moins capables de contribuer et de participer, ou ont une valeur intrinsèque qui vaut moins que les autres.¹

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE désigne les actions qui réduisent l'impact négatif du changement climatique, tout en tirant parti des nouvelles opportunités potentielles.²

LE RACISME ANTI-ASIATIQUE est un ensemble de préjugés, de croyances, de stéréotypes et de discriminations qui s'adressent aux personnes d'origine asiatique et qui trouvent leur origine dans leur expérience unique de la xénophobie.³ Il consiste à reproduire fréquemment des récits hostiles à l'encontre des personnes d'origine asiatique par le biais de rencontres physiques, verbales ou numériques menaçantes.

LE RACISME ANTI-NOIR est constitué de préjugés, d'attitudes, de croyances, de stéréotypes et de discriminations à l'encontre des personnes d'origine africaine, qui trouvent leur origine dans leur histoire et leur expérience uniques de l'esclavage et de ses séquelles.⁴

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE est le changement à long terme de la température globale de la surface.⁵

L'HOMOPHOBIE est la peur, la haine, le malaise ou la méfiance à l'égard des personnes lesbiennes, gaies ou bissexuelles.⁶

LA SANTÉ MENTALE est l'état du bien-être psychologique et émotionnel. Elle s'agit d'une ressource nécessaire pour mener une vie saine et d'un facteur principal de la santé en général.⁷

LA SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE s'agit ici de la reconnaissance du bien-être psychologique, émotionnel et social comme une composante essentielle de la santé, du bonheur et du bien-être en général.

LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE désignent ici les évaluations, les diagnostics, les traitements ou les conseils proposés pour le maintien ou l'amélioration de la santé mentale ainsi que le traitement des troubles mentaux ou comportementaux. Ces services peuvent être proposés dans un cadre privé ou public.

L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE désigne ici la réduction de la gravité des effets néfastes à court et à long terme du réchauffement de la planète.

LA STIGMATISATION est une attitude négative ou une discrimination à l'égard d'une personne qui découle de stéréotypes négatifs associés à une caractéristique distinctive.

LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION font référence ici à « l'établissement et au maintien d'une relation mutuellement respectueuse entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada. Pour que cela se produise, il faut qu'il y ait une prise de conscience du passé, une reconnaissance du tort qui a été infligé, une expiation des causes et une action pour changer les comportements. »⁸

LE REVENU VITAL GARANTI, également appelé revenu de base universel, est un paiement récurrent en espèces alloué sur une base inconditionnelle et individuelle. Par la redistribution, les politiques de revenu vital garanti visent à atténuer les conséquences des inégalités économiques.⁹

LE RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS (PHARMACARE) désigne la couverture universelle des médicaments délivrés sur ordonnance. Il a été identifié par l'Organisation mondiale de la santé comme la prochaine étape pour tout État qui aspire à avoir un système de soins de santé universel plus étendu.¹⁰

LA JUSTICE POUR LA JEUNESSE Le droit à un procès équitable est consacré par l'article 40 de la CNUDE et comprend une procédure régulière, l'accès à un avocat et, si possible, l'accès à un tribunal spécialisé dans la justice pour mineurs.¹¹

LA REPRÉSENTATION DES JEUNES La représentation directe en politique va au-delà de la représentativité. Elle implique une « conversation permanente » avec les jeunes, tout en donnant le sentiment d'être égaux, et l'incarnation d'un « canal global » de voix des jeunes par le représentant élu.¹²

Recommandations de la politique du PJC

Au cours de la dernière année, les enfants et les jeunes ont connu des changements et des difficultés considérables. Nos vies ont été bouleversées par une pandémie qui en est maintenant à sa deuxième année, entraînant un isolement accru et des répercussions sur la santé, qui s'ajoutent à tous nos autres facteurs de stress. Nous continuons à nous soucier des préoccupations environnementales qui ont conduit à certains des pires événements climatiques de l'histoire du Canada, l'impact troublant de l'héritage des pensionnats et le démasquage des fosses communes qui cachaient notre sombre passé, ne constituent qu'un aperçu du contexte dans lequel les enfants et les jeunes ont grandi.

Les jeunes continuent également de faire face à des problèmes de discrimination systémique, de pauvreté et de santé mentale. Il est important que nous, en tant que jeunes, ayons la possibilité d'exprimer nos préoccupations et de soutenir le gouvernement dans la résolution des problèmes clés ayant un impact sur les enfants et les jeunes. Notre expérience et nos idées uniques en tant que jeunes font de nous les meilleurs candidats pour discuter des problèmes et formuler des recommandations. Nous sommes l'avenir du Canada et nous souhaitons faire partie des efforts pour définir et bâtir l'avenir que nous voulons voir.

Le Parlement des jeunes Canadien(ne)s (PJC) est une idée de la fondatrice et directrice générale d'Enfants d'abord Canada (EAC), Sara Austin. Il s'agit d'un programme de partenariat adulte-enfant qui vise les jeunes de 7 à 17 ans. Il met l'accent sur la nécessité de s'assurer que les jeunes issus de groupes en quête d'équité font également partie du programme. Ce programme est conçu comme une stratégie efficace pour aider à développer les compétences de leadership des jeunes et d'autres compétences clés, telles que la pensée critique, la prise de parole en public et la communication. Le programme du PJC permettra également aux jeunes de mieux comprendre leurs droits, les processus démocratiques et l'engagement civique. Plus de 260 jeunes membres de tout le Canada ont pris part au programme du PJC et à ses événements.

Les programmes comme le PJC sont très importants car ils ont fourni une excellente occasion et une plateforme pour que la voix des jeunes soit entendue. Ces jeunes leaders mettront à contribution et influenceront des milliers d'autres jeunes à travers le Canada et contribueront

directement à l'établissement d'une vision et d'un plan d'action pour tous les enfants du Canada, permettant ainsi de renforcer l'attachement des jeunes au Canada. À ce titre, votre soutien et votre volonté d'écoute sont cruciaux alors que nous nous efforçons de faire du Canada le meilleur endroit où grandir pour les enfants.

Les sujets choisis par les jeunes au début du programme de cette année reflètent des préoccupations similaires à celles du rapport Élever le Canada d'EAC qui met en lumière les 10 principales menaces pour les enfants au Canada. Les sujets choisis par nos membres sont les suivants : la santé mentale; les changements climatiques et la pollution; la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire; la justice pour les jeunes; et la discrimination systémique – y compris le capacitisme (discrimination fondée sur la capacité physique), le racisme anti-Noirs, le racisme anti-Asiatiques, la discrimination 2SLGBTQ+, la vérité et la réconciliation.

En tant que membres du PJC, nous avons travaillé dur au cours de l'année écoulée pour nous exprimer sur les questions mentionnées ci-dessus. Par le biais d'une série d'événements, les membres du PJC ont appris et créé des mémoires de politique gouvernementale et des stratégies de plaidoyer pour aborder les questions qui sont importantes pour nous. Ce rapport met en évidence les recommandations telles qu'elles sont résumées par quatre jeunes ambassadeurs. Ce rapport rédigé par les jeunes sera remis aux parlementaires dans l'espoir qu'il entraîne des changements législatifs.

Vous noterez que les recommandations mises en évidence ici représentent notre point de vue. Certaines des recommandations sont détaillées tandis que d'autres restent à un niveau plus élevé. Certaines de nos recommandations peuvent s'adapter parfaitement à votre champ d'application et d'autres peuvent ne pas s'adapter aussi facilement. Cependant, nous vous demandons d'aborder ces préoccupations avec urgence et de soutenir les changements de toute urgence. Les préoccupations des 8 millions d'enfants au Canada ne doivent pas et ne peuvent pas être ignorées plus longtemps. Si de plus amples informations sont nécessaires, nous serons heureux de fournir toute clarification et de prendre part à tout développement et à toute action supplémentaire.

Nous espérons que c'est le début de l'établissement d'une excellente relation de travail entre nous, les jeunes, et le gouvernement, plus précisément les parlementaires.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Santé mentale

- Allouer davantage de fonds pour accroître l'accessibilité aux ressources et aux services de santé mentale, notamment dans les écoles. Cibler les fonds afin d'augmenter l'emploi dans le secteur de la santé mentale, notamment pour le personnel des lignes d'assistance téléphonique et les conseillers autochtones.
- Créer une commission pour la représentation et l'image de la santé mentale dans les médias afin d'éliminer la stigmatisation et les idées fausses concernant la santé mentale.
- Incorporer des représentants de la jeunesse diversifiés dans les conversations sur la santé mentale au sein du gouvernement.

Changements climatiques

- Prendre l'initiative au niveau mondial pour atteindre les objectifs climatiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)¹³ :
 - (a) en retirant le financement et le soutien à l'industrie des combustibles fossiles;
 - (b) en mettant en œuvre des stratégies audacieuses (c. à d. une taxe sur le carbone, une norme pour les carburants propres, des étiquettes d'avertissement concernant le carbone) afin d'atteindre des émissions nettes négatives, en particulier dans les secteurs à fortes émissions (c'est-à-dire l'agriculture, les transports).
- Faire preuve de dévouement envers nos générations futures et s'aligner sur les efforts mondiaux en matière de développement durable¹⁴, en réorientant les investissements du Canada vers :
 - (a) le renforcement des relations avec les communautés autochtones et l'intégration des modes de connaissance autochtones dans la conservation et la gestion des puits de carbone (c. à d. les milieux humides, les forêts anciennes);
 - (b) l'incorporation de l'éducation climatique dans les programmes scolaires et la promotion de la connaissance du climat dans la population active.

Déchets et pollution

- Soutenir et financer des projets d'assainissement de l'eau, du sol et de l'air pollués.
- Créer des mesures d'incitation financière et des conséquences juridiques rigides pour faire pression sur les grands pollueurs afin qu'ils réduisent leurs déchets et commencent à produire des matières réutilisables.
- Protéger les communautés autochtones contre les impacts disproportionnés de la pollution et des changements climatiques.

Discrimination systémique : racisme anti-Noir

- Assurer une plus grande représentation des dirigeants noirs dans les prises de décisions parlementaires, particulièrement en ce qui concerne les jeunes.
- Rendre obligatoires les programmes de formation antiracisme pour tous les fonctionnaires, y compris les forces de police, les enseignantes et enseignants et le personnel des écoles.
- Lancer une campagne publique axée sur la représentation de l'histoire, de la culture et des identités des Canadiens noirs afin d'éradiquer les perceptions incultes et racistes à l'égard des personnes noires.

Discrimination systémique : racisme anti-Asiatiques

- Prendre en compte les implications des décisions politiques sur la communauté asiatique en intégrant une plus grande représentation asiatique au Parlement.
- Réviser la définition d'un crime haineux afin de reconnaître légalement la possibilité de poursuivre le racisme anti-asiatique contre des individus asiatiques. Cela augmentera la capacité de la communauté asiatique à tenir la discrimination pour responsable au sein du système judiciaire.
- Créer davantage de projets d'éducation publique qui démystifieront les stéréotypes trompeurs et nuisibles concernant la communauté asiatique.

Discrimination systémique : vérité et réconciliation

- Renforcer les initiatives de construction d'infrastructures dans les communautés autochtones en créant un programme de prêts spécialisés pour que les peuples autochtones puissent diriger, concevoir et construire toutes les structures communautaires nécessaires, comme des écoles, des routes et des maisons dans leurs communautés.

Discrimination systémique : 2SLGBTQI+

- S'engager avec les groupes 2SLGBTQI+ dirigés par des jeunes et les promouvoir afin de déstigmatiser la représentation des jeunes dans la communauté 2SLGBTQI+.
- Modeler davantage de voix 2SLGBTQI+ dans les prises de décisions parlementaires.
- Discuter davantage de l'éducation à la santé et de l'histoire des 2SLGBTQI+ dans le cadre de projets de sensibilisation du public, afin de créer un espace public mieux informé sur les personnes 2SLGBTQI+.

Discrimination systémique : capacitisme

- Augmenter les fonds, en particulier dans les écoles, afin d'offrir davantage de ressources technologiques d'assistance (c. à d. des lecteurs d'écran et des dispositifs de synthèse vocale) qui rendront les espaces publics plus accueillants pour les jeunes.
- Exiger des fonctionnaires, et plus particulièrement des enseignants et enseignantes, qu'ils suivent une formation sur la manière de communiquer respectueusement et efficacement avec les enfants handicapés.
- Encourager une plus grande sensibilisation et éducation à la situation des personnes handicapées dans les programmes scolaires.

Pauvreté, logement et insécurité alimentaire

- Mettre en place un système universel d'assurance-médicaments qui permettra aux ménages d'économiser plus de 7 milliards de dollars¹⁵, et aux employeurs 9 milliards de dollars¹⁶, chaque année.
- Mettre en place un système de revenu de subsistance garanti, qui atténuerait les inégalités de revenu et de logement.
- Garantir des services de garde d'enfants universels, abordables et de qualité, un élément essentiel pour promouvoir le bien-être des enfants, la participation économique et sociale des femmes et l'épanouissement de nos communautés.

Justice pour les jeunes

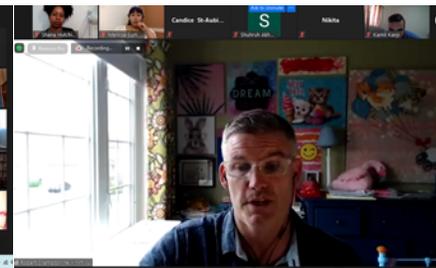
- Encourager davantage de personnes de couleur à poursuivre une profession juridique pour une meilleure représentation et compréhension.
- Réduire les frais juridiques administratifs pour tous les jeunes, car le droit à un procès équitable doit être abordable pour tous.
- Fournir des services de santé mentale spécialisés aux jeunes dans le système judiciaire, afin d'assurer un soutien à ceux qui sont victimes de discrimination, d'un soutien parental insuffisant, ou qui sont simplement en train de naviguer dans un processus éprouvant.

Représentation globale des jeunes

- Exiger de chaque parti au Parlement qu'il crée un poste de représentant des jeunes au sein du parti, donnant ainsi aux jeunes la possibilité d'orienter le programme du parti pour les questions qui les concernent, conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNURDE).
- Désigner un représentant de la jeunesse au niveau fédéral, impliquant une représentation directe sous la forme d'un dialogue continu avec les jeunes.
- Maintenir et renforcer la relation entre le Conseil jeunesse du premier ministre (CJPM) et le PJC, en accordant au PJC un rôle consultatif au sein du CJPM, et notamment lors de la création de lois.



Quelques membres du PJC lors de notre réunion Zoom de juin 2021



Robert Crampton, directeur exécutif du Secrétariat à la jeunesse, ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada, enseigne aux membres du PJC les notes de politique.

**NOUS ESPÉRONS QUE C'EST LE DÉBUT
DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE EXCELLENTE
RELATION DE TRAVAIL ENTRE NOUS
LES JEUNES ET LE GOUVERNEMENT**

IL N'Y A PAS DE MEILLEURE VOIX POUR PARLER DES PROBLÈMES DES JEUNES QUE LA VOIX DES JEUNES EUX-MÊMES.

POURQUOI CE RAPPORT EST-IL IMPORTANT?

Le présent rapport est important parce qu'il donne un aperçu détaillé des enjeux et défis auxquels les enfants et les jeunes font face et donne des recommandations de comment on peut les aborder. Nous espérons que ces recommandations seront considérées pour le prochain budget fédéral ainsi que pour les décisions politiques du futur.

Le présent rapport est le résultat cumulatif d'une demie d'une décennie de plaidoyer des jeunes ainsi que la contribution de milliers d'enfants à travers le pays. Le travail effectué fait preuve que c'est possible d'engager les jeunes dans les décisions et politiques qui nous affectent, mais aussi qu'il a une valeur incommensurable. Notre rapport met en exemple notre capacité d'engager dans les affaires qui concernent le Canada et que nos idées et recommandations sont des facteurs importants que le gouvernement devrait considérer afin d'améliorer notre pays.

Il n'y a aucune voix meilleure pour discuter des enjeux des jeunes que la voix des jeunes eux-mêmes. Nos expériences de vie nous racontent une histoire de la résilience et le dynamisme, qui est illustré davantage à travers nos recommandations dans ce rapport. Nous voulons que les membres du parlement capturent nos histoires et les apportent à la Chambre des communes et au Sénat comme extension de l'activisme des jeunes, en mettant en

œuvre le vœu qu'ils travaillent avec les jeunes, mais aussi une demande accrue d'être responsable devant les jeunes.

Nous demandons à tous les membres du parlement et les sénateurs/trices : Pourquoi spéculer sur les priorités et les problèmes de notre avenir quand on peut nous le demander directement?

Dans ce rapport, nous discutons des enjeux clés ayant un impact sur les enfants et adolescents au Canada que nous, comme membres du Parlement des jeunes Canadien(ne)s, considèrent comme importants d'aborder. À travers chaque enjeu clé, nous fournissons un contexte de ce que nous avons discutés comme jeunes, et nous offrons des recommandations que nous aimerions voir. Nous les présentons à vous dans ce rapport, et nous espérons que notre compréhension, nos expériences et nos recommandations sont non seulement soutenus, mais aussi défendus et mis en œuvre. Nous offrons notre compréhension, nos expériences et notre devoir civique, pareil comme vous, pour rendre cette terre meilleure pour tous. Agissons ensemble.

LES SUJETS DISCUTÉS PAR LES JEUNES

La santé mentale

Le changement climatique

Les déchets et la pollution

La discrimination systémique : Le racisme anti-Noir

La discrimination systémique : Le capacitisme

La discrimination systémique : La vérité et la réconciliation

La discrimination systémique : Le racisme anti-Asiatique

La discrimination systémique : 2SLGBTQI+

La pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire

La justice pour la jeunesse

La représentation des jeunes

La santé mentale

La santé mentale est une préoccupation majeure pour les enfants et les jeunes au Canada; un enjeu que plusieurs en font face de façon quotidienne. Aujourd'hui en particulier, il s'agit de plusieurs troubles de la santé mentale dont souffrent les enfants et les jeunes, tant avant qu'après la COVID-19, avec des taux croissants d'anxiété, de dépression, de troubles d'alimentation et de troubles liés à la consommation de substances.

Enjeux et défis

Pour les jeunes, au-delà des problèmes de la santé mentale, la stigmatisation de la santé mentale est également un problème majeur. Il existe un certain nombre d'opinions erronées sur la santé mentale qui « dramatisent le processus de traitement ».¹⁷ En conséquence, les enfants sont beaucoup moins enclins à demander de l'aide. De plus, la représentation de la santé mentale dans les médias démontre que les Canadiens « ne sont pas prêts à reconnaître qu'ils [ou que leurs enfants] ont des problèmes de santé mentale ».¹⁸ Ainsi, la responsabilité est transférée aux jeunes. La pandémie de COVID-19 a accentué la gravité des problèmes de santé mentale, car l'incertitude et les changements soudains ont intensifié le stress et l'isolement des jeunes. Pour beaucoup d'entre nous, « nous ne pensons pas que le sujet de la santé mentale ait un début, un milieu ou une fin, nous pensons qu'il a déjà eu un impact »¹⁹ et qu'il continuera probablement à affecter de nombreux jeunes.

Recommandations

Nous encourageons les politiques/législations fédérales pour soutenir la mise en œuvre des ressources de santé mentale qui sont faciles à accéder pour les jeunes et dans les lieux où ils visitent souvent. Par exemple : l'école, où ils passent la plupart de leur temps. Cela étant dit, les ressources et services obligatoires de la santé mentale doivent être fournis et doivent cibler ceux travaillant pour/avec les jeunes, p.ex. les conseiller(ère)s, et peut-être engager avec les provinces afin d'aider les enseignant(e)s à sensibiliser le public aux problèmes de la santé mentale dans le système éducatif. En plus, plus de conseiller(ère)s doivent être déployés dans les écoles pour fournir aux jeunes plus d'opportunités à recevoir le soutien pour la santé mentale. Il ne faut pas attendre aux enseignants de jouer le rôle de professionnels de la santé mentale.

C'est surtout important de fournir ces services dans les écoles pour les enfants qui font face à des problèmes à la maison. Les jeunes qui subissent l'abus domestique devraient avoir l'opportunité de chercher de l'aide à l'école.

En dehors des écoles, des fonds devraient être alloués pour fournir des services de santé mentale pour un prix abordable. Plus de psychologues devraient être disponibles pour fournir des services sûrs et facilement accessibles. Actuellement, des services d'assistance téléphonique mettent les patients en attente pour des longues périodes, et les services de conseil ont des listes d'attente de 6 à 18 mois.²⁰ Cependant, les problèmes de santé mentale ne peuvent pas et ne devraient pas être mis en attente. Le soutien pour la santé mentale devrait être fourni aux jeunes immédiatement et efficacement qui demandent de l'aide. En plus, nous demandons que les gouvernements assurent que les systèmes de santé mentale s'alignent avec les 94 appels à l'action de Vérité et Réconciliation. Les services de la santé mentale devraient embaucher plus de conseiller(ère)s autochtones qui sont familiers avec les apprentissages culturels des peuples autochtones. Le gouvernement devrait aussi reconnaître que les personnes autochtones sont à plus haut risque des problèmes de la santé mentale à cause des traumatismes générationnels et des problèmes spécifiques à la communauté autochtone.

La représentation de la santé mentale dans les médias est un facteur important de stigmatisation. « La représentation de la santé mentale et de la maladie mentale dans les médias est souvent inexacte et associe la maladie mentale à la violence, ce qui conduit à la stigmatisation ».²¹ Plusieurs services canadiens de santé mentale sont en accord que « Les médias de divertissement et d'information donnent des images dramatiques et déformées de la maladie mentale », et que « le taux d'infraction des personnages souffrant de troubles mentaux est 10 fois supérieur à celui des autres personnages de télévision ».²² Ces idées fausses et répandues sur la santé mentale augmentent la réticence à accepter des traitements ou à demander de l'aide. De nombreuses personnes, en particulier les enfants et les jeunes, « s'inspirent de la représentation des problèmes de santé mentale dans les médias pour se forger une opinion ».²³ Nous pensons que l'impact considérable des médias peut également être utilisé comme un outil puissant pour changer la perception des maladies mentales.

Nous proposons que le gouvernement fédéral crée une commission pour la représentation de la santé

mentale dans les médias. Cette commission devrait assurer que les productions médiatiques traitant de la santé mentale contiennent des informations correctes et précises, avec la contribution de psychiatres. La presse devrait être soutenue pour promouvoir les ressources de santé mentale. La sensibilisation à la santé mentale et aux services actuels est importante afin de normaliser les problèmes liés à la santé mentale.

Pour « embrasser la diversité de l'enjeu », le gouvernement devrait inclure divers jeunes représentants²⁴ lorsqu'il participe à des comités et à des séances de planification pour aborder la santé mentale. Par exemple, les préoccupations d'un(e) jeune Canadien(ne) qui fait partie d'une minorité raciale peuvent être différentes de celles d'un(e) jeune Canadien(ne) qui fait partie de la communauté 2SLGBTQ+. Les préoccupations de tous les groupes doivent être prises en considération lors de la création de politiques reflétant les diverses ressources et services de santé mentale nécessaires. Nous devons reconnaître qu'« il existe des différences dans la façon dont les enfants et les adultes voient ou ressentent la santé mentale ».²⁵ De nombreux problèmes de santé mentale auxquels les enfants sont confrontés sont spécifiques à l'environnement dans lequel ils sont placés. Ainsi, nous proposons que le gouvernement intègre davantage de représentants des étudiants et des jeunes dans les conversations concernant les questions de santé mentale. Cinquante pour cent de tous les problèmes de santé mentale apparaissent avant l'âge de 14 ans, mais la plupart des cas ne sont ni détectés ni traités.²⁶ Cette statistique inquiétante démontre que pour s'attaquer aux problèmes et aux défis croissants de la santé mentale dans notre société, les jeunes devraient pouvoir s'exprimer et faire connaître leurs besoins. Les politiques devraient refléter les besoins des jeunes Canadien(ne)s qui ont de l'expérience et leur permettre d'identifier les problèmes.

Comme le déplore un membre du PJC, « la santé mentale est un combat de toute une vie; il n'existe pas de remède miracle. Les ressources doivent être disponibles et durables à long terme. »²⁷ Afin de fournir des solutions larges et adaptables à tous les jeunes Canadiens, nous demandons aux responsables gouvernementaux et aux décideurs politiques d'être conscients, d'écouter et d'agir.

Le changement climatique

Le changement climatique est une modification à long terme de la température moyenne à la surface de la Terre.²⁸ La principale cause du

changement climatique est l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, comme le dioxyde de carbone, qui piègent le rayonnement terrestre et réchauffent la Terre. La Terre se réchauffe actuellement à une vitesse inquiétante. Si nous continuons à augmenter nos émissions, les effets du réchauffement accéléré de la planète persisteront – y compris des températures extrêmes, une élévation du niveau des mers, des chaînes de production perturbées et des menaces à la santé humaine.²⁹

Les enjeux et les défis

En tant que jeunes, nous sommes menacés à l'échelle mondiale par le changement climatique. La trajectoire du réchauffement de notre planète détermine le futur de notre bien-être social, économique et physique. Au niveau fondamental, « nous devons faire face au changement climatique afin d'avoir un avenir viable. »³⁰ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a proposé des solutions fondées sur les données probantes pour limiter la gravité du changement climatique, notamment en limitant le réchauffement de la planète à 1,5 °C et en atteignant des émissions nettes nulles d'ici 2050.³¹ Les projections climatiques indiquent que certains pays devront compenser d'autres en atteignant des émissions nettes négatives pour rendre possible la stabilisation du climat mondial.³²

Le Canada, qui est l'un des principaux émetteurs de carbone par habitant³³ et l'une des dix nations les plus riches du monde,³⁴ ne peut rester en marge de la lutte mondiale contre le changement climatique. Le Canada s'est engagé à atteindre les objectifs climatiques du GIEC, mais nous estimons que « le gouvernement n'a pas fait le nécessaire pour que ces solutions deviennent réalité »³⁵ Nous voulons renforcer le fait qu'« un plan ne suffit pas, il faut agir. »³⁶

Recommandations

- Prendre l'initiative au niveau mondial pour atteindre les objectifs climatiques du GIEC³⁷ en :
 - (a) retirer le financement et le soutien à l'industrie des combustibles fossiles et
 - (b) mettre en œuvre des stratégies audacieuses (développement des énergies renouvelables, taxe sur le carbone, norme sur les carburants propres, étiquettes de mise en garde contre les émissions de carbone) pour parvenir à des émissions nettes négatives, en particulier dans les secteurs à fortes émissions (agriculture, transports).

- Pour faire preuve de dévouement envers nos générations futures et s'aligner aux efforts mondiaux de développement durable,³⁸ réorienter les investissements du Canada vers :

- (a) renforcer les relations avec les communautés autochtones et intégrer les modes de connaissance autochtones dans la conservation et la gestion des puits de carbone (p. ex. les zones humides, les forêts anciennes), et
- (b) incorporer et promouvoir l'éducation climatique et la culture climatique pour les enfants et les jeunes ainsi que pour les adultes sur le marché du travail.

Notre première recommandation exhorte le gouvernement canadien à faire preuve de leadership et de dévouement envers les générations futures en détournant les fonds destinés à l'industrie des combustibles fossiles et en investissant plutôt dans des stratégies visant à atteindre des émissions nettes négatives d'ici 2050. Les solutions et les infrastructures existent pour adopter une position plus audacieuse en matière d'atténuation du changement climatique.

Plus précisément, nous suggérons de retirer les investissements dans les combustibles fossiles pour « engager des fonds [dans la] recherche et le développement des énergies renouvelables »³⁹ et pour réformer les secteurs à fortes émissions tels que l'agriculture et les transports afin qu'ils dépendent de pratiques durables et à faible émission de carbone. En plus, nous demandons au gouvernement canadien de mettre en place des mesures incitatives plus audacieuses pour faire pression sur les entreprises fortement émettrices afin qu'elles passent aux énergies renouvelables – notamment une tarification rigide du carbone, une norme de carburant propre et des étiquettes de mise en garde contre le dioxyde de carbone sur tous les produits.

La réduction des émissions atténuera les effets du changement climatique, mais aidera-t-elle la société à s'adapter aux changements mondiaux actuelles?

Notre deuxième recommandation invite le gouvernement canadien à investir dans l'adaptation au climat et le développement durable.

Il est important de considérer que les plus grandes répercussions du changement climatique toucheront les communautés autochtones, dont beaucoup dépendent des écosystèmes locaux pour survivre. Il est essentiel que la réconciliation soit prise en compte dans le plan climatique du gouvernement canadien pour (a) faire respecter les droits des jeunes autochtones et (b) conserver certaines des connaissances environnementales les plus profondes sur la manière de comprendre et de maintenir les écosystèmes locaux..

La conservation est un autre élément clé de l'adaptation et du développement durable. Les forêts anciennes, les zones humides et les écosystèmes côtiers du Canada abritent non seulement une biodiversité menacée, mais agissent comme des puits de carbone, stockant de grandes quantités de carbone et stabilisant naturellement le climat de la Terre.⁴⁰ Il est important que le gouvernement canadien abolisse les processus d'exploitation forestière et d'extraction des ressources à grande échelle au Canada et soutient plutôt le développement de pratiques de gestion des ressources holistiques et durables en collaboration avec les communautés autochtones.

Enfin, l'un des problèmes les plus urgents de notre crise climatique est sans doute « l'ignorance, à cause [d'un] manque de sensibilisation aux causes, aux implications et [...] à la réalité » du changement climatique.⁴¹ Le Canada s'est engagé à fournir au public une éducation climatique adéquate, tant dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques que dans l'Accord de Paris,⁴² mais 84 % des enfants et des jeunes déclarent encore se sentir uniformisés sur la façon d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter.⁴³ Nous avons le droit à une éducation climatique adéquate, car elle est « essentielle pour que les jeunes soient préparés pour l'avenir. »⁴⁴ Il est impératif que « les gouvernements travaillent ensemble à tous les niveaux »⁴⁵ pour (a) intégrer l'éducation au changement climatique et à l'engagement civil pour les enfants et les jeunes en soutenant les provinces pour qu'elles investissent dans l'éducation climatique, (b) établir une culture climatique dans la transition vers une main-d'œuvre verte, et (c) éduquer le public sur l'importance d'investir dans les énergies renouvelables, les transports verts et les pratiques agricoles durables. En outre, les jeunes demandent que les responsables gouvernementaux s'informent sur la science du changement climatique et reconnaissent l'expertise des scientifiques de l'environnement.

Pour conclure, nous demandons au gouvernement canadien de retirer son financement et ses investissements dans l'industrie des combustibles fossiles et de s'engager à investir dans les énergies renouvelables, la réduction des émissions, la conservation, l'éducation climatique et la réconciliation dans la lutte globale contre le changement climatique. Il est possible de s'adapter aux réalités du changement climatique et de créer un avenir dynamique, prospère et durable pour les enfants et les jeunes si le gouvernement canadien choisit d'investir en nous.

Les déchets et la pollution

Les enjeux et les défis

L'accumulation mondiale de déchets humains nuit à notre environnement et pollue nos ressources les plus vitales : l'air, l'eau et le sol.

Les plastiques à usage unique, qui peuvent rester intacts pendant près d'un demi-millénaire,⁴⁶ sont l'un des principaux responsables de la pollution et de l'accumulation des déchets. Les plastiques constituent une menace pour la qualité de l'eau et du sol, et ont un impact sur la biodiversité aquatique ainsi que sur la santé humaine.⁴⁷ Malgré les risques, les consommateurs canadiens ne disposent toujours pas d'alternatives réalisables aux produits en plastique.

Les déchets toxiques provenant de l'exploitation minière, de l'extraction pétrolière et d'autres sites industriels polluent le sol et les systèmes d'eau douce. La pollution de l'eau a un impact disproportionné sur les communautés autochtones rurales au Canada, 73 % des systèmes d'eau autochtones présentant un risque élevé ou moyen de contamination.⁴⁸ Le gouvernement n'a jamais réussi à offrir le soutien ou les infrastructures nécessaires à la mise en place de systèmes d'eau potable dans ces régions.⁴⁹ Les enfants et les jeunes autochtones qui vivent sur ces terres sont privés de leur droit fondamental à l'eau potable – des conditions de vie incroyables, surtout si l'on considère l'indice de développement humain élevé du Canada.⁵⁰

Les émissions de gaz de serre sont aussi un contaminant de l'atmosphère à considérer, constituant une menace majeure pour la santé respiratoire de l'homme. Comme les humains continuent de brûler des combustibles fossiles pour produire de l'énergie, des aérosols dangereux et d'autres agents chimiques s'accumulent dans l'air.⁵¹ Nous, les enfants et les jeunes, sommes les plus vulnérables à ces risques de santé directs et indirects du changement climatique.⁵²

Recommandations

- Soutenir et financer des projets pour nettoyer l'eau, les sol et l'air pollués.
- Créer des incitations financières et des conséquences juridiques rigides pour faire pression sur les grands pollueurs afin qu'ils réduisent leurs déchets et commencent à produire des produits réutilisables.
- Protéger les communautés autochtones des impacts disproportionnés de la pollution et du changement climatique.

Nous demandons que le gouvernement canadien

prenne l'initiative de financer des projets innovants en matière de gestion des déchets, par exemple en accordant des « dégrèvements fiscaux pour financer [...] le] nettoyage des plans d'eau » en fonction de « la quantité de plastique et d'autres polluants » collectés.⁵³ Nous avons besoin que le gouvernement fasse mieux pour protéger nos générations actuelles et futures, en améliorant la réglementation et la gestion des déchets, en créant des incitations à réduire la pollution et en investissant dans la production d'alternatives abordables et réutilisables au plastique.

Finalement, il est essentiel que les jeunes autochtones ont le droit fondamental à de l'eau potable et accessible pour boire. Les communautés autochtones qui se fient sur des écosystèmes locaux et sains pour survivre sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, et doivent être protégés de ces inégalités en tout cas.

La discrimination systémique : le racisme anti-Noir

Le racisme antinoir est un type de préjugé à motivation raciale qui maintient des barrières structurelles et projette des remarques haineuses à l'encontre des personnes d'origine africaine. Il trouve son origine dans une longue histoire de colonisation européenne et d'esclavage, qui continue aujourd'hui à entraver activement le bien-être des Canadien(ne)s noir(e)s.⁵⁴

Les enjeux et les défis

Dans les discussions en cours sur le racisme antinoir au Canada, on s'inquiète beaucoup de l'affaiblissement du sentiment de sécurité et d'appartenance de la communauté Noire. Les inégalités raciales au sein de nos systèmes d'éducation et de justice donnent un fort sentiment d'impuissance aux jeunes, ce qui limite la capacité des enfants et des jeunes Noirs à exercer leurs droits garantis à la sécurité et à l'équité au Canada. De plus, malgré des preuves de plus en plus nombreuses, plusieurs conséquences du racisme antinoir, comme la sur-incarcération des Noirs et l'inaccessibilité des possibilités d'éducation, restent des problèmes largement méconnus dans leurs effets sur le développement des jeunes Noirs d'aujourd'hui.

En commençant par le système judiciaire, les problèmes de sur-incarcération continuent de donner au public canadien des exemples de tensions historiques vivantes des relations entre les forces de l'ordre et les minorités raciales. En effet,

ce lien tendu rationalise la présence rigide des autorités publiques dans les communautés noires, ce qui permet à la sur-police et aux perceptions peu familières des Canadien(ne)s Noir(e)s d'être mis en danger par des incarcérations injustes. Mais surtout pour les enfants et les jeunes noirs, l'ostracisme visible des Canadiens noirs suscite des sentiments de négligence et de méfiance envers le système judiciaire et la société en général.

Selon des rapports récents de Statistique Canada, « [...] les détenus Noirs représentent 7,2 % de la population carcérale fédérale, mais seulement 3 % de la population canadienne ». ⁵⁵ Ces données confirment que les disparités raciales sont présentes partout dans notre système de justice et empêchent les jeunes Canadien(ne)s Noir(e)s de se sentir en sécurité et protégés dans un système qui ne travaille pas de manière égale avec leurs communautés raciales.

Deuxièmement, il est nécessaire d'instaurer davantage de pratiques de responsabilisation parmi les services publiques, en tenant pour responsable les dirigeants de notre gouvernement de la promotion de l'égalité des chances en matière d'éducation pour les enfants et les jeunes Noirs. Cela se manifeste notamment dans le système éducatif, où les éducateurs se laissent souvent aller à des préjugés personnels pour évaluer injustement les capacités d'apprentissage des jeunes Noirs. Comme l'a constaté le Boston Consulting Group, « les enseignants de l'Ontario étaient deux fois plus susceptibles de qualifier un élève Blanc d'excellent qu'un élève Noir sur leur bulletin scolaire, même lorsque ces élèves avaient les mêmes résultats aux tests de l'OQRE ». ⁵⁶ Par conséquent, les jeunes doivent travailler deux fois plus dur pour être validés au même niveau que leurs camarades de classe non Noirs, ce qui prouve l'étendue des dommages causés par le manque de directives et de processus de prévention des préjugés dans les établissements d'enseignement.

Recommandations

Il est essentiel que le gouvernement fédéral diminue la criminalisation des adultes Noirs au Canada afin de créer un environnement plus inclusif et plus sûr pour les enfants Noirs au Canada. Les jeunes de la communauté Noire ont besoin de représentations positives de personnes Noires interagissant avec le système judiciaire canadien pour commencer à dissiper l'expérience de méfiance envers les institutions canadiennes qui se transmet de génération en génération chez les jeunes Noirs.

Nous pensons qu'en obligeant les autorités publiques à suivre des mesures de communication plus amicales, dans le cadre des lois de justice codifiées nouvellement mises en œuvre, les jeunes trouveront

les raisons de faire l'expérience d'un système de justice qui est de leur côté. De plus, nous insistons pour que les membres du parlement prennent cette cause au sérieux. Par conséquent, il est essentiel que nous travaillions activement à ralentir les taux élevés d'incarcération des Noirs, à promouvoir des campagnes plus positives sur la communauté Noire qui se concentrent sur la célébration et l'éducation des identités Noires, ou plus simplement, à diffuser simultanément plus d'informations publiques « [...] sur les aspects positifs de la communauté noire et non sur les aspects négatifs. » ⁵⁷

De plus, bien qu'il soit prioritaire d'inspirer les jeunes à s'engager dans des représentations plus positives de la communauté Noire, nous croyons également que de nouvelles stratégies politiques sont nécessaires dans cet effort pour diminuer la prévalence du racisme antinoir dans la vie des jeunes Canadien(ne)s noir(e)s. Nous pressons les membres du parlement à élaborer un plan d'action qui rende obligatoire la formation au racisme antinoir pour tous les fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux, y compris les éducateurs scolaires. Les enfants et les jeunes noirs bénéficieront de structures supplémentaires mises en place pour tenir les fonctionnaires responsables des expressions de racisme antinoir, et cela créerait des membres de la société plus informés qui comprennent les implications déjà présentes inhérentes aux personnes ayant une identité Noire.

La discrimination systémique : le capacitisme

Selon la Commission ontarienne des droits de la personne, le capacitisme « désigne les attitudes de la société qui dévalorisent et limitent le potentiel des personnes ayant une incapacité ». ⁵⁸ Il s'agit d'une expérience de marginalisation intentionnelle ou involontaire, axée sur le rétrécissement des personnes ayant une incapacité afin qu'elles se sentent exclues et humiliées. Le capacitisme s'applique aux personnes souffrant d'une incapacité mentale, physique et/ou de tout autre type d'incapacité.

Les enjeux et les défis

Pour de nombreux jeunes vivant avec un handicap, la peur du capacitisme au Canada est un problème réel qui se développe rapidement. La discrimination fondée sur la capacité physique influe négativement sur la conception de nos espaces publics, normalisant les structures inaccessibles des bâtiments qui gênent souvent les jeunes qui vivent

avec une incapacité. La culmination de préjugés non-informés et d'opinions personnelles a mis en péril le droit des jeunes à détenir avec confiance certains droits à la sécurité personnelle et à la mobilité. Les effets négatifs de la montée de la discrimination fondée sur la capacité physique sont particulièrement visibles dans certains domaines tels que l'emploi et la pauvreté.

Même si les jeunes bénéficient d'un certain montant d'adaptations à l'école, les ressources d'adaptation offertes par le secteur public sont rares. Par suite de ces limitations, l'accessibilité des aides aux personnes incapacités pour les enfants - en dehors de l'école - peut expliquer pourquoi il y a un taux de chômage croissant chez les jeunes incapacités. Selon un rapport de Easter Seals, « 15 % des jeunes ayant une incapacité légère ne sont ni à l'école, ni employés, contre 31 % des jeunes ayant un handicap plus grave ». ⁵⁹ Cette étude examine comment les employeurs ne font pas volontiers l'effort d'embaucher des jeunes handicapés pour éviter le « travail supplémentaire » que représentent les aménagements, ce qui prive ces jeunes d'une opportunité égale de participer au marché du travail.

De même, le montant des ressources d'adaptation fournies aux enfants par le gouvernement fédéral est une autre question urgente. Bien que les enfants incapacités aient besoin d'un certain niveau d'aide ou d'adaptation, ces mêmes enfants ont aussi d'autres identités croisées, comme le statut socio-économique ou la race, qui empêchent certains ménages de payer ou d'être en mesure de payer les ressources d'adaptation nécessaires. Comme l'indique un rapport du gouvernement du Canada, les enfants ayant une incapacité « sont plus susceptibles de vivre en pauvreté ». ⁶⁰ Dans ce contexte, l'accès des enfants aux ressources ne devrait pas être contesté et, de plus, il devrait être inclusif à tous les types d'aides et d'assistance pour plus d'un type ou d'un type visible d'incapacité.

Recommandations

Pour lancer une approche forte contre la capacitisme au Canada, nous demandons au gouvernement fédéral d'écouter aux jeunes. Il est essentiel de démonter les croyances discriminatoires à l'égard des enfants et des jeunes incapacités. La discrimination par des connaissances mal comprises ou par l'indifférence est à l'origine de nombreux problèmes pour les enfants. Grâce à des discussions ouvertes avec les leaders parlementaires et une diffusion active sur les médias sociaux, le gouvernement fédéral a la capacité de partager des informations réelles et importantes sur les enfants et les jeunes ayant une incapacité et de permettre à ces jeunes d'entretenir des relations de confiance avec des

personnes qui comprennent comment reconnaître leur existence en dehors de leur incapacité.

Deuxièmement, nous pensons que le gouvernement fédéral devrait élaborer une stratégie politique autour de la responsabilité politique et publique vis-à-vis du capacitisme. Au niveau fédéral, le gouvernement doit tenir compte de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant lorsqu'il prend de nouvelles décisions politiques et promouvoir activement les conditions qui privilégient des environnements sociaux égaux et acceptables pour les jeunes handicapés. De même, il est essentiel que nous tenions le public responsable, en vertu de la loi, « de la discrimination à l'égard des jeunes incapacités ou de l'incompétence à répondre à leurs besoins ». ⁶¹ Les personnes jugées pour des actes de capacitisme devraient recevoir un minimum de compensation financière pour leur détresse.

Enfin, le gouvernement fédéral devrait investir davantage de ressources dans les institutions publiques du pays, plutôt que seulement dans les garderies pour les jeunes incapacités. Nous pensons que tous les jeunes devraient avoir accès à des « ordinateurs portables et à des technologies adaptées, ainsi qu'à des financements pour des thérapies telles que l'orthophonie et la musicothérapie » ⁶², pour autant que cela soit bénéfique à leur intégration et à leur participation avec les autres membres de la communauté, leurs camarades de classe ou leurs voisins.

La discrimination systémique : la vérité et la réconciliation

Dans le contexte canadien, la Vérité et la Réconciliation représente un processus de guérison continu entre les peuples autochtones et les Canadiens. ⁶³ Il s'efforce de reconstruire des relations nouvelles et respectueuses entre les autochtones et les colons, créant ainsi une voie moderne pour que le Canada travaille avec les peuples autochtones sur les inflexions actuelles du colonialisme.

En outre, nous pensons que la réconciliation avec les peuples autochtones doit également refléter les « environnements culturels, historiques et géographiques uniques » afin de reconnaître correctement « la réalité de ce que ça signifie d'être autochtone dans ce pays ». ⁶⁴

Les enjeux et les défis

Bien qu'il contrôle la plupart, sinon la totalité, des développements des infrastructures et des logements des Premières Nations dans les réserves, le gouvernement du Canada ne parvient pas à offrir aux communautés autochtones des conditions de vie durables et adéquates. Au contraire, les groupes autochtones vivent entre des structures dangereuses contaminées par des moisissures, des problèmes de surpopulation et un besoin de réparations importantes des logements.⁶⁵

C'est pour cette raison que nous croyons que « l'isolement et l'éloignement de la plupart des réserves ont contribué à un taux de chômage élevé chez les autochtones »⁶⁶, ce qui fait que de nombreuses communautés autochtones ont une qualité de vie bien inférieure à celle des non-autochtones. La situation vulnérable de ces communautés met également en évidence un problème médical inquiétant pour les enfants vivant dans ces réserves autochtones, « comme la tuberculose, la bronchite et la grippe; des défis sociaux accrus, associés à une moindre réussite scolaire ».⁶⁷

Le Comité permanent des peuples autochtones a indiqué qu'entre les restrictions de la Loi sur les Indiens et le contrôle du gouvernement fédéral sur les terres des Premières Nations, les communautés autochtones n'ont pas la capacité d'autodéterminer les projets d'infrastructure locaux. Plus précisément, en raison de l'article 89 de la Loi sur les Indiens, qui restreint la capacité des Autochtones à devenir « propriétaires de maisons privées »⁶⁸ et, en fin de compte, « limite la capacité des Premières Nations à obtenir des prêts hypothécaires ».⁶⁹ Pour ces raisons, nous croyons que « les mauvaises conditions de logement dans lesquelles vivent de nombreux enfants des Premières nations vivant dans les réserves contribuent à de nombreux problèmes sociaux et de santé. »⁷⁰ En 2021, la SCHL a finalisé un rapport sur les trois Territoires du Nord canadiens qui a sonné l'alarme quant au « manque d'options de logement dans l'ensemble du continuum du logement dans le Nord »,⁷¹ et a constaté que la plupart des unités de logement dans les territoires du Nord exigent de leurs résidents qu'ils « travaillent presque à temps plein pour pouvoir effectuer les paiements hypothécaires ».

L'aide au logement des communautés autochtones est en grande partie financée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le ministère des Affaires autochtones et du Nord canadien (AINC), qui versent chaque année « 280 millions de dollars [...] pour répondre aux besoins de logement des communautés des Premières nations dans les réserves ». Cependant, les conditions actuelles de logement dans les réserves autochtones restent dans une situation de crise. Les communautés

des Premières Nations ne disposent pas des ressources nécessaires pour mener une vie saine et épanouie dans les logements traditionnels des réserves. Nous pensons que le gouvernement fédéral doit travailler aux côtés de projets menés par des autochtones qui adoptent une approche individualisée pour accroître l'accessibilité au logement et améliorer les conditions sanitaires des biens autochtones.

Recommandations

Il est nécessaire de mettre en place plus de législation autochtone qui permette d'aborder et de maintenir de manière durable le logement et les infrastructures dans les réserves. Comme on l'a vu, une centralisation autour d'initiatives dépendant du gouvernement ne répond pas aux besoins uniques des communautés des Premières Nations, et ne développe pas non plus les structures économiques pour qu'elles soient autonomes.

Il est donc important que nous adoptions plus « d'accords d'actionnariat des Premières nations », et cela peut « ressembler à des infrastructures communautaires (telles que l'eau, le traitement des déchets, l'électricité et les communications à large bande) ou à des infrastructures d'investissement (qui peuvent fournir des retours sur les revenus). »⁷²

Ces mesures sont nécessaires pour favoriser l'augmentation des revenus d'investissement dans les communautés des Premières nations et reproduire des modèles d'infrastructure qui peuvent être maintenus. Ainsi, en collaboration avec les bandes des Premières nations locales, nous recommandons la mise en place d'un programme fédéral de garantie de prêt pour les Autochtones, comme le Programme ontarien de garantie de prêt pour les Autochtones.

De plus, nous croyons que toutes les communautés autochtones ont le droit à l'autonomie gouvernementale et nous recommandons que cela soit reconnu par le gouvernement fédéral et que le transfert de la prise de décision autonome autochtone soit reconnu pour tous les aspects concernant les peuples autochtones, les terres et les biens autochtones, ainsi que les communautés autochtones elles-mêmes.

La discrimination systémique : Le racisme anti-Asiatique

Le racisme anti-asiatique peut être considéré comme une forme de discrimination qui affaiblit, stéréotype ou nuit aux individus/groupes d'origine asiatique.⁷³ Il reproduit souvent des récits hostiles à l'encontre des Asiatiques par le biais de rencontres physiques,

verbales ou numériques menaçantes. La plupart de ses victimes, si ce n'est toutes, se retrouvent dans une situation où leur sécurité et leur bien-être sont compromis. En outre, pour comprendre la portée contemporaine du racisme anti-asiatique, ce dossier met en lumière les effets de cette discrimination sur la communauté d'Asie de l'Est, qui comprend les ethnies des pays suivantes : « Chine, Hong Kong, Japon, Macao, Mongolie, Corée du Nord, Corée du Sud et Taiwan ». ⁷⁴

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, les craintes inconnues des gens à l'égard du virus se sont transformées en une haine ciblée contre les personnes d'origine asiatique, qui ont souvent été accusées de sa propagation. De nombreuses personnes ont adopté une agressivité déraisonnable envers les personnes Asiatiques s'identifiant à l'éthique, ce qui a été légèrement et lentement corrigé par les responsables canadiens du gouvernement. Mais ne vous y trompez pas, de tels cas de racisme et de discrimination envers les Asiatiques ne sont pas nouveaux au Canada.

Tout au long du vingtième siècle, plusieurs textes de loi, comme la « taxe d'entrée » de 1885 imposée aux immigrants chinois, ont refoulé des personnes asiatiques pour des raisons d'« inadaptation » ethnique. ⁷⁵ Comme le reste du monde, le Canada a également une longue histoire de racisme anti-asiatique qui suscite des inquiétudes pour la communauté croissante des enfants et des jeunes de la communauté asiatique.

Les enjeux et les défis

La désinformation du public sur la communauté asiatique est actuellement un problème majeur au Canada. Nous avons vu de près la violence et l'agressivité qui peuvent être exercées par le public lorsque des stéréotypes haineux et des caricatures de personnes asiatiques ne sont pas corrigés. Cela conduit à une nation divisée et peu sûre pour les personnes de la communauté asiatique, et envoie un message aux jeunes indiquant que les préjugés envers les personnes asiatiques sont permis dans notre pays. Cependant, nous pensons qu'avec des efforts d'éducation et de sensibilisation appropriés mis en place par le gouvernement fédéral, les idées néfastes du public sur les Canadiens d'origine asiatique peuvent commencer à s'éloigner d'une perception antagoniste et se concentrer sur la célébration et la diversité de la communauté asiatique.

Selon un rapport, plusieurs jeunes Canadiens d'origine asiatique ont décrit comment le « mythe de la minorité modèle » – la croyance selon laquelle tous les Asiatiques réussissent extrêmement bien à l'école, au travail ou dans d'autres activités – a mis à l'écart leur identité asiatique parmi leurs pairs ou leurs collègues, qui ont alors fait valoir des microagressions sous-jacentes, des attentes rancunières et des normes injustes.

En plus, en 2020, Statistiques Canada a enregistré une augmentation drastique des crimes haineux à caractère racial envers la communauté asiatique, concluant que les groupes chinois, coréens et d'Asie du Sud-Est « étaient plus susceptibles que les autres groupes d'avoir perçu une augmentation de la fréquence du harcèlement des attaques fondées sur la race, l'ethnicité ou la couleur de la peau ». ⁷⁶ YPourant, en raison de l'insuffisance des normes d'inclusion raciale et ethnique dans la définition de « crime haineux » du Code criminel du Canada, les minorités visibles ne signalent pas toujours les cas de crimes haineux ou ne reçoivent pas suffisamment de soutien pour tenter une action en justice contre les auteurs de crimes haineux. ⁷⁷

Recommandations

Nous proposons que le gouvernement fédéral remanie la définition légale d'un crime de haine, en créant des critères plus inclusifs pour les minorités raciales afin de poursuivre une justice appropriée contre le racisme. Pour y parvenir, le gouvernement devrait mettre en place un processus d'enquête unique dans les procès pour crimes de haine, afin que les enquêtes spécifiques sur les crimes fondés sur la race puissent faire l'objet de recherches appropriées plutôt que d'être rapidement cochées comme crime de haine par le juge président le tribunal.

Nous pensons également qu'il est nécessaire de mener une enquête fédérale sur l'historique des luttes asiatiques au Canada et de reconnaître l'histoire de la méfiance et de l'abus entre la communauté asiatique et le gouvernement fédéral. Il est essentiel que nos prochaines étapes démontrent les conséquences sérieuses du racisme anti-asiatique au Canada : quelque chose qui, par sa conception, ne peut être toléré en public ou en ligne. Sinon, un risque élevé de désensibilisation demeure pour les jeunes Canadien(ne)s d'origine asiatique qui, le plus souvent, subissent et sont témoins d'actes de discrimination par le biais de récits sur les médias sociaux où l'on voit des « Asiatiques se faire poignarder, pousser, battre et cracher dessus [...] ». ⁷⁸

Pour cette raison, le gouvernement doit aussi renverser les idées erronées du public sur la communauté asiatique en travaillant directement avec les organisations communautaires asiatiques pour promouvoir des campagnes de sensibilisation du public qui « [aident] à désapprendre les stéréotypes asiatiques ». ⁷⁹

Nous croyons qu'avec ces recommandations, un effort de partenariat entre le gouvernement fédéral et la communauté asiatique permettra de prendre des mesures plus réfléchies et plus efficaces afin de démanteler le racisme anti-asiatique au Canada.

La discrimination systémique : 2SLGBTQI+

Selon la définition du 2SLGBTQI+ Secretariat of Canada, l'homophobie fait référence à une projection continue de croyances, d'actions et de voix préjudiciables à l'existence des personnes queer.⁸⁰ Elle empiète sur la capacité des jeunes à s'exprimer et favorise un environnement qui limite notre capacité à « célébrer les différences, les libertés et les identités de nos pairs ».⁸¹

L'homophobie ne se limite pas non plus à la forme de son expression. Avec l'essor des médias sociaux, la diffusion des commentaires homophobes, transphobes ou biphobes peut se faire facilement en ligne et utilisée pour menacer un public plus large, comme les jeunes de la communauté 2SLGBTQI+.

Les enjeux et les défis

De nombreux adultes empêchent les jeunes d'explorer leur sexualité et leur genre en considérant qu'il s'agit d'une conversation adulte à laisser aux personnes plus âgées.⁸² Cependant, comme le mentionne l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, nous avons le droit d'être entendus et pris au sérieux par les adultes et le fait de repousser les jeunes de la communauté 2SLGBTQI+ constitue d'une violation directe de cette clause.⁸³

En outre, la stigmatisation sociale entourant la participation des jeunes à la communauté 2SLGBTQI+ aggrave également les problèmes de santé mentale. Selon l'Association canadienne pour la santé mentale, les jeunes de la communauté 2SLGBTQI+ courent « 14 fois plus de risques de suicide et de toxicomanie que leurs pairs hétérosexuels » et supportent « deux fois plus de risques de syndrome de stress post-traumatique (SSPT) que les hétérosexuels ».⁸⁴ Étant donné que les jeunes 2SLGBTQI+ gèrent un plus grand risque de problèmes de santé mentale que les jeunes hétérosexuels, il est évident qu'empêcher une distinction entre ces deux groupes ne répondra pas aux besoins des jeunes 2SLGBTQI+ et entravera la fourniture de nos ressources de santé mentale.

Enfin, la déconnexion des jeunes de la communauté 2SLGBTQI+ favorise également un faux discours selon lequel la communauté est « inappropriée ». De tels efforts privent les personnes 2SLGBTQI+ du Canada de leur dignité humaine et, en fin de compte, les ostracisent en leur faisant croire qu'elles s'identifient à une communauté « trop mature » pour les jeunes.

Recommandations

Les décideurs politiques doivent aller de l'avant avec des nouvelles mesures politiques qui combattent l'homophobie en prenant compte de l'intérêt des jeunes 2SLGBTQI+. À ce titre, nous avons besoin que les parlementaires « pensent à toutes les personnes qui s'identifient dans la communauté et à la manière dont les lois les affecteront »⁸⁵ en interagissant personnellement avec les groupes communautaires 2SLGBTQI+ pour les engager, en créant davantage de célébrations des jeunes 2SLGBTQI+ lors des campagnes de fierté et en normalisant l'éducation des jeunes sur les besoins de la communauté 2SLGBTQI+.

De cette façon, nous pouvons changer la trajectoire de la stigmatisation sociale qui entoure la communauté 2SLGBTQI+, en devenant plus fiers et en acceptant les figures de jeunes 2SLGBTQI+ dans la société.

La pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire

Selon l'UNICEF, la pauvreté se manifeste par un faible niveau de vie, y compris des faibles revenus, des niveaux de santé inférieurs, la dépendance de l'aide sociale et le chômage.⁸⁶ Bien que la plupart des conséquences de la pauvreté énumérées soient supportées par les adultes, nous soutenons que ce sont les enfants qui en souffrent le plus. En effet, parmi les 5 millions de Canadiens touchés par la pauvreté, on compte 1,3 million d'enfants.⁸⁷

Plus précisément, l'insécurité alimentaire est définie comme « la perturbation de la prise alimentaire ou des habitudes alimentaires en raison du manque d'argent et d'autres ressources ».⁸⁸

Quant à l'insécurité du logement, ses répercussions vont au-delà du sans-abrisme : « Vivre dans des conditions de logement inabordable, inférieures aux normes et/ou surpeuplées » et consacrer plus de 50 % de ses revenus au loyer n'en sont que quelques exemples.⁸⁹

Les enjeux et les défis

Les facteurs géographiques rendent les programmes publics de lutte contre l'insécurité alimentaire encore moins efficaces dans certaines régions. Par exemple, 62 % des enfants qui vivent dans les régions nordiques de notre pays font face à l'insécurité alimentaire.⁹⁰ Et au Nunavut, par exemple, les familles dépensent deux fois plus en nourriture que la moyenne nationale.⁹¹

Deux groupes importants de la population canadienne sont plus vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité du logement : les jeunes – en particulier les jeunes autochtones – et les parents uniques qui travaillent.

En 2014, par exemple, 20 % (40 000) des Canadien(ne)s qui ont connu le sans-abrisme étaient des jeunes (définis comme des personnes âgées de 13 à 24 ans). Parmi ces 20 %, un tiers – 30,6 % – étaient des enfants et des jeunes des Premières Nations.⁹²

La population indigène est plus vulnérable à la pauvreté. En 2014, les personnes non autochtones gagnaient en moyenne 42 102\$ par an, tandis que les autochtones qui vivaient aux réserves ne gagnaient que 23 875\$.⁹³

En outre, les parents seuls à l'âge de travailler qui ont un enfant sont plus vulnérables à la pauvreté. La garde des enfants représente un engagement important, sur le plan émotionnel et en termes de temps -- ce qui rend ces adultes moins disponibles pour les employeurs que leurs homologues qui n'ont pas d'obligations familiales. En plus, le coût de la garde des enfants dépense la majeure partie des revenus de ces familles. Pour ces adultes en particulier, la pauvreté est un cercle vicieux qu'il est difficile de briser.

En tant que jeunes Canadien(ne)s, nous apprécions la gratuité des soins de santé. Cependant, les faibles niveaux de revenu ainsi que l'insécurité alimentaire entraînent souvent des résultats indésirables en matière de la santé. Ainsi, les déterminants sociaux de la santé ne peuvent être négligés, surtout si notre système de santé vise à répondre adéquatement aux besoins de tous les Canadien(ne)s.⁹⁴

Recommandations

Afin d'atténuer les effets de la pauvreté, nous voulons que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments. Le fait que le Canada soit le seul pays parmi les nations développées à avoir un système de santé universel qui ne couvre pas les médicaments essentiels est choquant.⁹⁵ Nous voyons de nombreux avantages à la mise en place d'un régime universel d'assurance-médicaments, comme la réduction du coût des médicaments d'ordonnance, l'augmentation des économies pour les familles et la revitalisation de l'économie.

En plus de réduire le coût des médicaments, le régime universel d'assurance-médicaments favoriserait également un accès équitable aux médicaments. Ceci est particulièrement important car 1 Canadien(ne) sur 10 n'a pas les moyens de payer ses médicaments.⁹⁶

Les discussions entre les membres des PJC ont fait ressortir qu'il devrait y avoir un seul régime national d'assurance-médicaments au lieu de plus de 100 000 régimes différents. Cela permettrait d'éliminer les frais administratifs associés à un si grand nombre de régimes d'assurance-médicaments.

Les membres du PJC estiment qu'avec un régime universel d'assurance-médicaments, les familles pourront économiser environ 7,3 milliards de dollars à chaque année,⁹⁷ ce qui leur permettra de rembourser leurs dettes, de lancer ou de développer une petite entreprise et d'investir dans leur propre personne. En somme, cela améliorera leur niveau de vie.

Nous nous soucions également de l'économie. En sachant que les employeurs économiseraient 9 milliards de dollars chaque année en retirant leurs régimes d'assurance-médicaments en milieu de travail,⁹⁸ nous croyons que la mise en œuvre du régime universel d'assurance-médicaments augmenterait la compétitivité des entreprises canadiennes et constituerait un incitatif à la croissance des entreprises et à l'augmentation de l'emploi.

Nous voulons également que le gouvernement s'attaque à l'insécurité du revenu en instaurant un revenu vital garanti. Bien que nous reconnaissions les améliorations apportées par le gouvernement - comme l'assurance-emploi, la Prestation canadienne pour enfants, la Prestation canadienne pour les travailleurs et le Supplément de revenu garanti pour nos aînés -- les lacunes en matière de la sécurité du revenu demeurent. Les nombreux obstacles (monoparentalité, faible niveau de scolarité, etc.) qui empêchent de trouver un emploi adéquat, de recevoir un salaire adéquat ou d'être en mesure de se payer un logement et des services de garde d'enfants, doivent être éliminés par la mise en œuvre d'un revenu vital garanti.

Enfin, nous souhaitons que le gouvernement continue à financer, améliorer et garantir des services universels de garde d'enfants, abordables et de qualité. Nous constatons que les services de garde d'enfants sont inabornables dans un bon nombre de nos communautés, ce qui conduit les femmes à occuper des emplois moins rémunérés et à remettre à plus tard leurs études pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Des services de garde d'enfants universels, abordables et de haute qualité sont essentiels au bien-être des enfants, à l'engagement social et économique des femmes et à l'épanouissement de nos familles et communautés dans tout le pays, et devraient donc être défendus par le gouvernement canadien.

La justice pour la jeunesse

Le système de justice pour les jeunes du Canada est régi par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Ces ensembles de lois soutiennent un système de justice axé sur les jeunes qui juge les infractions criminelles commises par les jeunes de moins de 18 ans d'une manière différente de celles commises par les adultes.⁹⁹

Les enjeux et les défis

Il existe une surreprésentation des jeunes autochtones dans le système judiciaire canadien. Pour le cycle 2017-2018, les jeunes autochtones représentaient 43 % des admissions dans les services correctionnels alors qu'ils ne constituent que 8 % de la population des jeunes.¹⁰⁰ Nous considérons que cela reflète la discrimination systémique et institutionnelle qui caractérise notre système de justice pour les jeunes.

Recommandations

Nous pensons qu'il faudrait augmenter le nombre de personnes de couleur employées dans le système de justice pour mineurs, car elles éprouveraient plus d'empathie et pourraient être en mesure de contrer certains des préjugés qui existent à l'égard des jeunes Noirs et autochtones, qui représentent une proportion importante des individus dans le système.¹⁰¹ De même, il faudrait encourager davantage aux avocats de couleur à travailler dans le système de justice pour mineurs. Cela n'empêche toutefois pas tous les travailleurs et avocats d'être, au mieux de leurs capacités, bien informés des antécédents des jeunes lorsqu'ils interagissent avec eux.

Les frais du système doivent également être réduits. Tout au long de l'adolescence d'un jeune contrevenant (12 à 17 ans), le coût moyen pour le système et le jeune contrevenant est 823 000\$.¹⁰² Il s'agit d'un lourd fardeau pour le système et pour le jeune contrevenant. L'obtention d'un traitement égal au sein du système judiciaire « ne devrait pas inclure un chemin vers l'endettement », défend un membre du PJC. Naviguer dans le système est déjà assez difficile;¹⁰³ la dette ne devrait pas être un fardeau supplémentaire. De plus, la plupart des crimes sont causés par un manque de ressources financières;¹⁰⁴ nous ne devrions pas demander à un jeune de payer encore plus pour obtenir une défense équitable.

Enfin, comme nous l'avons mentionné, les expériences dans le système de justice pour les jeunes peuvent entraîner des problèmes de santé mentale. Les expériences de discrimination, le manque de compréhension du processus ou le manque de soutien parental peuvent être éprouvants pour un jeune. Il devrait donc y avoir une grande disponibilité de services spécialisés en santé mentale accessibles aux jeunes dans le système.

La représentation des jeunes

La représentation des jeunes ne se limite pas à la présence de jeunes élus au Parlement. Elle implique également l'inclusion des jeunes dans les consultations et les conseils consultatifs, ainsi que l'encouragement de l'engagement des jeunes dans tous les aspects de la vie publique et politique.¹⁰⁵

Les enjeux et les défis

Le manque de représentation des jeunes en politique signifie que de nombreux enjeux concernant les jeunes sont négligés. Par exemple, beaucoup d'adultes ont une croyance erronée que les problèmes de santé mentale peuvent simplement être « surmontés en grandissant », partage un membre du PJC. Ainsi, sans la présence de la voix des jeunes, nous ne pouvons pas, par exemple, identifier et traiter les problèmes de santé mentale qui peuvent apparaître dès le plus jeune âge.

Recommandations

Premièrement, pour amplifier la voix des jeunes en politique, il est important que chaque parti au Parlement crée un poste, au sein du parti, pour un représentant des jeunes. Ce représentant des jeunes travaillerait avec un groupe de jeunes désignés pour identifier les questions qui leur concernent le plus et, par conséquent, orienter le programme du parti.

Deuxièmement, nous croyons qu'il devrait y avoir au moins un membre du Parlement qui soit un jeune. Cela permettrait d'assurer une représentation directe des jeunes au niveau fédéral.

Troisièmement, nous félicitons le premier ministre Trudeau d'avoir accepté le rôle de ministre de la Jeunesse. En tant que jeunes, nous aimerions avoir une interaction plus directe avec notre gouvernement. Nous croyons que les jeunes devraient participer davantage au processus décisionnel. C'est pourquoi nous demandons que la relation entre le Conseil des jeunes du Premier ministre (CJP) et le PJC soit maintenue et renforcée, en accordant au PJC un rôle consultatif au sein du CJP, et notamment lors de la création de lois. Une telle relation permettrait à davantage de jeunes d'avoir un pouvoir consultatif auprès des députés et des ministres.

NOUS VOUS DEMANDONS INSTAMMENT **D'EXAMINER, DE CONSIDÉRER, DE DÉFENDRE ET DE PRENDRE DES MESURES**

CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

En tant que jeunes, et au nom de milliers de jeunes défenseurs à travers le Canada, nous luttons. Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment représentés et n'ont pas voix au chapitre dans les décisions gouvernementales qui les touchent – des sujets cruciaux comme la santé mentale, le changement climatique, la discrimination systémique, la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire, et la justice pour la jeunesse. Dans le contexte de la pandémie, nos vies ont été démantelées davantage. Nous exigeons que nos voix soient entendues au nom des enfants et des jeunes partout au pays afin de s'attaquer aux problèmes qui sont importants pour nous et d'améliorer en fin de compte la vie de tous les jeunes Canadien(ne)s.

Le PJC a été conçu pour donner du poids à la voix des jeunes citoyens et pour leur offrir une plateforme pour exprimer leurs besoins. Par conséquent, ce rapport communique les recommandations spécifiques et pertinentes que les enfants du Canada, dans leur ensemble, demandent. Ce rapport est l'accumulation d'années de travail de Les enfants d'abord Canada et du travail des jeunes défenseurs canadiens. Les préoccupations et les recommandations sont le reflet fidèle des besoins et des désirs des enfants de ce pays.

À l'avenir, toutes les politiques relatives aux droits de l'enfant devront s'attacher à préserver l'intégrité et la voix des jeunes. Nous avons été témoins des effets d'une telle déconnexion tout au long des expériences révélatrices de la pandémie, voyant comment des groupes importants d'enfants sont négligés et socialement stratifiés dans les questions du changement climatique, de la pauvreté, de la justice pour les jeunes, du racisme systémique et de la santé mentale.

Cependant, il s'agit d'une réalité inacceptable pour la nouvelle vie et l'avancement de la vie au Canada. Nous demandons aux parlementaires de se concentrer activement sur les recommandations de ce rapport

qui établiront de nouvelles normes concernant les conditions de vie et du bien-être des jeunes. En prenant des mesures plus audacieuses et délibérées pour créer de nouvelles stratégies, les parlementaires doivent développer de nouvelles stratégies pour mettre en valeur l'esprit de changement des jeunes.

Le Canada, en tant que partie à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE), doit célébrer son engagement envers les droits des enfants en mettant en œuvre les recommandations exprimées dans ce rapport. Cela est conforme à l'article 12 de la CNUDE, qui stipule que les enfants et les jeunes ont le droit d'être entendus lorsqu'il s'agit des questions qui les concernent.

Nous n'avons pas encore le droit de vote, mais cela ne devrait pas nous empêcher d'avoir accès à la représentation dans la politique. Ce rapport est plus important en sachant que c'est un chemin vers la représentation pour nous.

Enfin, ce rapport est l'une des compilations les plus diverses et les plus détaillées des voix des jeunes au Canada.¹⁰⁶ Ce rapport, en tant que point culminant d'années d'événements de participation des jeunes, doit donc être pris en compte à tous les stades et à tous les niveaux de l'élaboration des politiques, comme l'exige l'article 3 de la CNUDE.

En conclusion, nous vous demandons d'examiner, de considérer, de défendre et d'agir sur les recommandations proposées sur la santé mentale, le changement climatique, la discrimination systémique, la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire, et la justice pour la jeunesse. Il est essentiel de faire respecter nos droits et de travailler à faire du Canada le meilleur endroit au monde pour la croissance des enfants.

UN **ESPACE** DE DISCUSSION **SÛR** ET **UNIQUE** EN SON GENRE POUR PERMETTRE À NOS **JEUNES** DE DEVENIR DES CITOYENS **PLUS** **ENGAGÉS** SUR LE PLAN CIVIQUE.

L'HISTOIRE DU PJC

Un sommet national a été organisé par Les enfants d'abord Canada en 2017 pour créer une Charte canadienne des enfants. Cet événement a été l'un des premiers événements majeurs engageant les jeunes « d'un océan à l'autre » à discuter des questions qui nous impactent et à créer un ensemble de droits et de recommandations spécifiques à la protection du bien-être des enfants et des jeunes.¹⁰⁷ L'un des principaux appels à l'action de la Charte des enfants était le droit à la « Participation des enfants et à l'engagement des jeunes »¹⁰⁸, car il était évident que nous, les jeunes leaders, avons beaucoup à dire, mais très peu d'endroits pour exprimer sérieusement nos préoccupations.

En tant que méthode adoptée dans plusieurs autres pays pour encourager l'engagement civique actif¹⁰⁹, l'idée de créer un Parlement des jeunes Canadiens (PJC) a émergé au sein de Les enfants d'abord Canada. Le PJC serait un moyen pour les enfants et les jeunes partout au Canada de s'engager les uns avec les autres, de discuter des enjeux actuels, de critiquer les politiques gouvernementales et de formuler des recommandations.

Aux côtés de représentants de la jeunesse, Les enfants d'abord Canada a commencé à plaider pour la création d'un Parlement des jeunes Canadiens en 2019 à 2020. À l'aide du soutien de plusieurs bailleurs de fonds clés qui croient que les enfants devraient être vus et entendus, un rêve est devenu la réalité en juin 2020 : le lancement officiel

du PJC. En raison des impacts de la pandémie de COVID-19, le PJC a organisé ses événements éducatifs en ligne.

En 2021-2022, la plateforme en ligne a permis aux jeunes Canadien(ne)s d'exprimer leurs préoccupations d'une manière plus accessible. Cela a permis à Les enfants d'abord de réaliser son aspiration à connecter les jeunes « d'un océan à l'autre », et de nombreuses voix de jeunes se sont fusionnées pour devenir le PJC d'aujourd'hui : un espace de discussion sûr, mais aussi unique, pour que nos jeunes deviennent des citoyens plus engagés civiquement.

Les jeunes ont rédigé des notes de politique pour que leurs députés les lisent; ils ont également créé des plans de sensibilisation pour trouver des moyens de s'impliquer davantage dans leurs communautés, et ont conçu des présentations par rapport à leur sujet pour que tous les autres participants puissent en prendre connaissance, tout en maintenant l'authenticité du PJC basée sur la discussion avec l'aide de nos animateurs. En ce qui concerne les sujets de discussion, les membres ont été invités à choisir les sujets qui les intéressaient le plus, qui ont été sélectionnés sur la base des sujets qui ont été abordés lors des sessions du PJC 2020, ainsi que les 10 principales menaces découvertes à travers la recherche et mises en évidence dans le rapport annuel Élever le Canada.

Références

- 1 La Commission ontarienne des droits de la personne, Policy on ableism and discrimination based on disability, 2016. . <https://www.ohrc.on.ca/en/policy-ableism-and-discrimination-based-disability#:~:text=The%20Law%20Commission%20of%20Ontario,less%20inherent%20value%20than%20others.>
- 2 Le gouvernement du Canada; **Adapting to Climate Change: An Introduction for Canadian Municipalities**, Chapter 1. 2015. <https://www.nrcan.gc.ca/changements-climatiques/impacts-adaptation/chapter-1-introduction-climate-change-adaptation/10081>
- 3 Centennial College, **Social Action Cards**, Anti-Asian Racism. <https://www.centennialcollege.ca/centres-institutes/centre-for-global-citizenship-education-and-inclusion/social-action-cards/anti-asian-racism/>
- 4 Le gouvernement de l'Ontario, **Data Standards for the Identification and Monitoring of Systemic Racism**. 2021. <https://www.ontario.ca/document/data-standards-identification-and-monitoring-systemic-racism/glossary>
- 5 National Aeronautics and Space Administration [NASA]. **What Is Climate Change?** 2014. <https://www.nasa.gov/audience/forstudents/k-4/stories/nasa-knows/what-is-climate-change-k4.html>
- 6 Planned Parenthood, **What is Homophobia**. <https://www.plannedparenthood.org/learn/sexual-orientation/sexual-orientation/what-homophobia>
- 7 Le gouvernement du Canada, **About Mental Health**, 2020. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/about-mental-health.html>
- 8 The Truth and Reconciliation Commission of Canada, **Honouring the Truth, Reconciling for the Future Summary of the Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada**, 2015, p. 6
- 9 Stanford University, Basic Income Lab. **What is UBI?** 2022. <https://basicincome.stanford.edu/about/what-is-ubi/>
- 10 Hajizadeh M, Edmonds S. **Universal Pharmacare in Canada: A Prescription for Equity in Healthcare**. International Journal of Health Policy and Management. 2020;9(3):91-95.
- 11 UN General Assembly, **Convention on the Rights of the Child**, 20 Nov 1989, United Nations, Treaty Series, vol. 1577, p.3
- 12 Institute for Public Policy Research. **Direct Representation: Towards and Conversational Democracy**. 2005. https://www.ippr.org/files/ecomms/files/Stephen_Coleman_Pamphlet.pdf
- 13 Intergovernmental Panel on Climate Change [IPCC]. **Climate Change 2021: The Physical Science Basis**. 2021. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
- 14 United Nations. **The 17 Goals**. 2021. <https://sdgs.un.org/goals>
- 15 The University of British Columbia, School of Population and Public Health. **Universal public drug coverage would save Canada billions**. 2021. <https://www.spph.ubc.ca/universal-public-drug-coverage-would-save-canada-billions/>
- 16 Parliamentary Budget Office (PBO). **Federal Cost of a National Pharmacare Program**. 2017. www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_EN_2017_11_07.pdf
- 17 membre du PJC
- 18 membre du PJC
- 19 membre du PJC
- 20 Browne R. **There are stark disparities in access to mental health services across Canada**. Global News. 2019. Accessed Nov 16, 2021. <https://globalnews.ca/news/5956330/mental-health-services-access-canada/>
- 21 Stuart H. **Media portrayal of mental illness and its treatments: what effect does it have on people with mental illness?** CNS Drugs. 2006;20(2):99-106. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/16478286/>
- 22 Ibid.
- 23 Baun K. **The Media's Impact on Public Perceptions of Mental Illness**. Canadian Mental Health Association. 2009. https://ontario.cmha.ca/wp-content/files/2012/07/olm_stigma_matters_200902.pdf
- 24 membre du PJC
- 25 membre du PJC
- 26 World Health Organization. **World Mental Health Day 2018 - Young people and mental health in a changing world**. 2018. <https://www.who.int/news-room/events/detail/2018/10/10/default-calendar/world-mental-health-day-2018>
- 27 membre du PJC
- 28 National Aeronautics and Space Administration [NASA]. **What Is Climate Change?** 2014. <https://www.nasa.gov/audience/forstudents/k-4/stories/nasa-knows/what-is-climate-change-k4.html>
- 29 National Oceanic and Atmospheric Administration [NOAA]. **Climate change impacts**. 2019. <https://www.noaa.gov/education/resource-collections/climate/climate-change-impacts>
- 30 membre du PJC
- 31 Intergovernmental Panel on Climate Change [IPCC]. **Climate Change 2021: The Physical Science Basis**. 2021. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
- 32 Maclaren, D. Guest post: **The problem with net-zero emissions targets**. Carbon Brief. 2019. Accessed Dec 20, 2021. <https://www.carbonbrief.org/guest-post-the-problem-with-net-zero-emissions-targets>
- 33 Our World in Data. **Where in the world do people emit the most CO2?** Our World in Data. 2019. <https://ourworldindata.org/per-capita-co2>
- 34 World Population Review. **GDP Ranked by Country 2021**. 2021. <https://worldpopulationreview.com/countries/countries-by-gdp>
- 35 membre du PJC
- 36 membre du PJC
- 37 Intergovernmental Panel on Climate Change [IPCC]. **Climate Change 2021: The Physical Science Basis**. 2021. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
- 38 United Nations. **The 17 Goals**. 2021. <https://sdgs.un.org/goals>
- 39 membre du PJC
- 40 Ressources naturelles Canada, **Global Carbon Balance**. Forest carbon. 2020. <https://www.nrcan.gc.ca/climate-change/impacts-adaptations/climate-change-impacts-forests/forest-carbon/13085>
- 41 membre du PJC
- 42 Nations Unies, Climate Change. **What is Education and Outreach?** 2021. <https://unfccc.int/topics/education-youth/the-big-picture/what-is-education-and-outreach>
- 43 United Nations Environment Programme [UNEP]. **#YouthStats: Environment and Climate Change**. UNEP. 2011. <https://www.un.org/youthenvoy/environment-climate-change/>
- 44 membre du PJC
- 45 membre du PJC
- 46 World Wildlife Foundation [WWF]. **The lifecycle of plastics**. 2021. <https://www.wwf.org.au/news/blogs/the-lifecycle-of-plastics>

- 47 Center for International Environmental Law [CIEL], Earthworks, Global Alliance for Incinerator Alternatives [GAIA], Healthy Babies Bright Futures [HBBF], International Pollutants Elimination Network [IPEN], Texas Environmental Justice Advocacy Services, University of Exeter, UPSTREAM. **Plastic & Health: The Hidden Costs of a Plastic Planet**. 2019. <https://www.ciel.org/wp-content/uploads/2019/02/Plastic-and-Health-The-Hidden-Costs-of-a-Plastic-Planet-February-2019.pdf>
- 48 The Council of Canadians. **Safe Water for First Nations**. 2021. <https://canadians.org/fn-water>
- 49 Ibid.
- 50 United Nations Development Programme [UNDP]. **Human Development Indicators**. UNDP. 2020. <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/CAN#>
- 51 Borunda, A. **Aerosols, explained**. National Geographic. 2019. <https://www.nationalgeographic.com/environment/article/aerosols>
- 52 Make it Better. **Climate change is harming human health**. 2020. <https://makeitbetterontario.ca/health-impacts/>
- 53 membre du PJC
- 54 National Museum of African American History and Culture. (n.d). **Historical Foundations of Race**. <https://nmaahc.si.edu/learn/talking-about-race/topics/historical-foundations-race>
- 55 le Gouvernement de l'Ontario (2020). **Anti-Black Racism Strategy**. https://files.ontario.ca/ar-2002_anti-black_racism_strategy_en.pdf
- 56 Ibid.
- 57 membre du PJC
- 58 Ontario Human Rights Commission. (2016). **Policy on ableism and discrimination based on disability**. https://www.ohrc.on.ca/sites/default/files/Policy%20on%20ableism%20and%20discrimination%20based%20on%20disability_accessible_2016.pdf
- 59 Easter Seals (2020). **Disability in Canada: Facts and Figures**. <https://easterseals.ca/english/wp-content/uploads/2016/12/Disability-in-Canada-Facts-Figures.pdf>
- 60 Employment and Development Canada (2020). **Building Understanding: The First Report on the National Advisory Council on Poverty**. Government of Canada, p.18. https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/poverty-reduction/national-advisory-council/reports/2020-annual/Building_understanding_FINAL_Jan_15.pdf
- 61 membre du PJC
- 62 membre du PJC
- 63 The Royal Canadian Geographical Society (2018). **Indigenous Peoples Atlas of Canada**. <https://indigenouspeoplesatlasofcanada.ca/article/frequently-asked-questions/>
- 64 le gouvernement du Canada (2021). **Truth and Reconciliation Commission of Canada**. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1450124405592/1529106060525>
- 65 The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples (2015). **Housing on First Nation Reserves: Challenges and Successes**. Senate Canada., p. 3. <https://sencanada.ca/content/sen/Committee/412/appa/rep/rep08feb15b-e.pdf>
- 66 membre du PJC, vérité et réconciliation Groupe un, para.5
- 67 The Health of Canada's Children and Youth (2021). **First Nation Housing on Reserves**. Canadian Institute of Child Health. <https://cichprofile.ca/module/7/section/4/page/first-nations-housing-on-reserve/>
- 68 Membre du PJC, vérité et réconciliation Groupe un.
- 69 Ibid.
- 70 Ibid.
- 71 Community Housing Transformation Centre (2021). **The Housing Crisis has long plagued Canada's Indigenous Community**. <https://centre.support/housing-crisis-has-long-plagued-canadas-indigenous-communities/>
- 72 membre du PJC
- 73 Le gouvernement du Canada (2021). **Addressing Anti-Asian Racism**. <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/campaigns/asian-heritage-month/anti-asian-racism.html>
- 74 Asia Society (2021). **East Asia**. <https://asiasociety.org/countries-regions/east-asia>
- 75 **YCP Fact Sheet** (2021). Anti-Asian Racism Fact Sheet.
- 76 Statistique Canada (2020). **Anti-Asian Racism**.
- 77 Asia Pacific Foundation of Canada (2021). **Where do we go from here? East Asian young adults talk about multiculturalism and Anti-Asian Racism in Canada, and Recommendations for building an Inclusive Future.**, p. 14. <https://www.asiapacific.ca/sites/default/files/publication-pdf/YouthRacismReport2021.pdf>
- 78 Ibid.
- 79 YCP Policy Brief (2021). Anti-Asian Racism Group One.
- 80 Le gouvernement du Canada (2020). **LGbtQ2 terminology - Glossary and common acronyms**. <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/campaigns/free-to-be-me/lgbtq2-glossary.html>
- 81 2SLGBTQ+ Group One (2021). YCP Policy Brief: 2SLGBTQ+. https://docs.google.com/document/d/1NiWiZati2uJ6pluo_dk4qa-lAeYBTJAjzSNrKtf_Ar68/edit?usp=sharing
- 82 PJC - 2SLGBTQ+ Group One (2021).
- 83 Children First Canada (2021). **United Nations Convention on the Rights of the Child**. https://childrenfirstcanada.org/wp-content/uploads/2021/03/UN-Convention-on-Rights-Poster_CFC-25x19_rev.pdf
- 84 Canadian Mental Health Association (2021). **Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Queer identified People and Mental Health**. <https://ontario.cmha.ca/documents/lesbian-gay-bisexual-trans-queer-identified-people-and-mental-health/>
- 85 PJC - 2SLGBTQ+ Group One (2021)
- 86 UNICEF Innocenti Research Centre. **Measuring child poverty**. 2012. https://www.unicef.ca/sites/default/files/legacy/imce_uploads/DISCOVER/OUR%20WORK/ADVOCACY/DOMESTIC/POLICY%20ADVOCACY/DOCS/unicefreportcard10-eng.pdf
- 87 Campaign 2000. **Report Card on Child and Family Poverty in Canada**. 2021. <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2021/11/C2000-2021-National-Report-Card-No-One-Left-Behind-Strategies-for-an-Inclusive-Recovery-AMENDED.pdf>
- 88 Children First Canada. **Fact Sheet - Poverty, Food Insecurity, Housing**. 2021. <https://drive.google.com/file/d/13SKp9Kv1aqioi-ZLf2MOaMffq2gK03WQO/view?usp=sharing>
- 89 Canada Without Poverty. **Just the Facts**. 2021. <https://cwp-csp.ca/poverty/just-the-facts/>
- 90 Ibid.
- 91 Canadian Observatory on Homelessness, Homeless Hub. **Infographic: Hunger in Nunavut**. 2016. <https://www.homelesshub.ca/blog/infographic-hunger-nunavut>
- 92 Canadian Observatory on Homelessness Press. **Without a Home: The National Youth Homelessness Survey**. 2016. <https://homelesshub.ca/sites/default/files/WithoutAHome-final.pdf>
- 93 Le gouvernement du Canada. **A Backgrounder on Poverty in Canada**. 2016. <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/backgrounder/backgrounder-toward-poverty-reduction-EN.pdf>
- 94 Canada Without Poverty. **Just the Facts**. 2021. <https://cwp-csp.ca/poverty/just-the-facts/>
- 95 Morgan S, Boothe K. **Universal prescription drug coverage in Canada: Long-promised yet undelivered**. Healthcare Management Forum. 2016; 29(6):247.
- 96 Ibid.
- 97 The University of British Columbia, School of Population and Public Health. **Universal public drug coverage would save Canada billions**. 2021. <https://www.spph.ubc.ca/universal-public-drug-coverage-would-save-canada-billions/>

- 98 Ce chiffre a été estimé pour le cycle 2015-2016, et fera probablement l'objet de réajustements pour toute autre année. Le directeur parlementaire du budget (DPB). **Federal Cost of a National Pharmacare Program**. 2017. www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_EN_2017_11_07.pdf
- 99 Le gouvernement du Canada. **Youth Justice**. 2021. <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/just/11.html>
- 100 Statistiques Canada. **Adult and youth correctional statistics in Canada**. 2018. Accessed Jan 1, 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00016-eng.htm>
- 101 John Howard Society. **Experiences and Outcomes of Young People in Ontario's Youth Bail System**. 2021. <https://johnhoward.on.ca/wp-content/uploads/2021/03/Youth-Bail-Highlights-Final.pdf>
- 102 Nelson Police. **Youth Criminal Justice in Canada: Journey of a Youth Offender Aged 12-17**. <http://www.nelsonpolice.ca/DocumentCenter/View/589/Restorative-Justice-Youth-Infographic-PDF?bidId=>
- 103 Peterson-Badali M, McCormick S, Vitopoulos N, Davis K, Haqanee Z, Skilling T. **Mental Health in the Context of Canada's Youth Justice System**. Canadian Criminal Law Review. 2015;19(1):5-20.
- 104 Le gouvernement de l'Ontario, Ministry of Children, Community and Social Services. **Review of the Roots of Youth Violence**. 2008. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/English/professionals/oyap/roots/index.aspx>
- 105 Organisation for Economic Co-operation and Development. **Government at a Glance 2021**. 2021. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/c3488416-en.pdf?expires=1643076882&id=id&accname=guest&checksum=5FAD57E774E052E245D14B8104E47B6C>
- 106 Les 10 premières pages de Google donnent plusieurs résultats pour une recherche au sujet des rapports écrits par les jeunes, mais nous avons trouvé que seulement le rapport « What We Heard » du gouvernement canadien nous dépasse en égards à la taille de l'échantillon et au nombre de sujets couverts.
- 107 Children First Canada, **Canadian Children's Charter**, <https://childrenfirstcanada.org/campaign/canadian-childrens-charter/#:~:text=The%20Canadian%20Children's%20Charter%20was%20developed%20through%20a%20dynamic%20process,private%20sector%20and%20community%20leaders>
- 108 Ibid.
- 109 Markus Kaltenborn, Heike Kuhn, Anna Pichl, **Development and Cooperation, Democracy, UN Convention is geared to promoting active citizenship**, Oct 7, 2021 <https://www.dandc.eu/en/article/why-some-latin-american-countries-allow-young-people-vote-16>